FORMULAIRE D'INSCRIPTION aux ateliers de L'ODYSSÉE DE LA DÉCOUVERTE

Nom de l'atelier choisi :

Programmé le/les (date) :

Jour et horaire :

Bénéficiaire des ateliers : *(Attention, si votre enfant est pris en charge par l'association à la sortie de l'école, merci de remplir 1 formulaire par enfant).*

Enfant 1 : Nom : Prénom :
Année de naissance : Classe :
Enfant 2 : Nom : Prénom :
Année de naissance : Classe :
Enfant 3 : Nom : Prénom :
Année de naissance : Classe :

Pour les ateliers en DUO :
accompagné de : Qualité :

Personne Responsable :
Nom : Prénom : Qualité : ☐ père ☐ mère ☐ tuteur
Adresse (ville) :

Adresse mail : Tel 1 :
☐ *Je ne souhaite pas recevoir les newsletter de l'association)*

Autre personne à joindre en cas de besoin :

Nom : Qualité : Tel 2 :

Tarifs : *(adhésion offerte, l'inscription aux ateliers implique l'adhésion à l'association et au respect de son règlement intérieur)*
Montant total de l'atelier : € 0
Nombre de personnes concernées* :
** pour les Duo, comptez un seul participant.* **TOTAL :** € 0
options :
Bénéficiaire de carte fidélité** (10€ = -10%) : ☐
*** Sur demande au prix de 10€ pour l'année scolaire en cours.*
TOTAL remisé : € 0
Paiement par : ☐ *chèque (ordre : « l'odyssée de la découverte») ou* ☐ *espèces*
à remettre à l'Odyssée de la Découverte - 37 rue Carnot - 77590 Bois le Roi

Autorisation de prise de vue :
Je soussigné, Qualité : ☐ père ☐ mère ☐ tuteur
autorise l'association à photographier l'enfant dans le cadre de ses activités,
- pour la promotion interne de ses ateliers ☐ oui ☐ non
- pour la promotion externe de ses activités (diffusion presse, internet, flyers) ☐ oui ☐ non

Autorisation de prise en charge en sortie de classe (si besoin) - UN FORMULAIRE PAR ENFANT SVP
Je soussigné, Qualité : ☐ père ☐ mère ☐ tuteur
☐ **autorise « L'Odyssée de la découverte »**
à prendre en charge mon enfant :
scolarisé à l'école : en classe : avec Mr.Mme :
dès la sortie de l'école, à : h dates :
pour l'accompagner sur le lieu d'activité qui a été porté à ma connaissance

☐ **J'accompagnerai moi-même mon enfant.**

*** * Signature électronique sous acrobat reader :* Signature du responsable** :

cliquer sur onglet « signer » en haut à droite dans la boite «Outil» ou entre entre »outil » et « commentaire ».

FORMULAIRE D'INSCRIPTION aux ateliers de L'ODYSSÉE DE LA DÉCOUVERTE

Règlement intérieur

1. L'Odyssée de la découverte :

a pour objet :

• De proposer et animer des ateliers culturels, créatifs ou artistiques pour découvrir, à travers des jeux, des histoires, des techniques, des activités et expériences, différentes facettes de notre monde.
• De promouvoir des techniques liées au patrimoine ou à une certaine Histoire.
• Elle a pour but d'apporter des savoirs au plus grand nombre, de développer la réflexion, le sens critique, d'éveiller la créativité et l'imagination.
• Elle aborde la connaissance par l'immersion, un aspect ludique et des échanges interactifs.
• Elle s'inscrit dans une vocation de transmission concrète des savoirs, des expériences et des savoirs-faire pour une meilleure compréhension du monde.
• Ses projets sont à destination de tous : elle souhaite développer du lien social à travers des projets trans-générationnels et proposer ses activités dans tous milieux socioculturels en développant si possible des passerelles.
• Elle souhaite promouvoir la découverte et le dépassement de soi, la rencontre avec autrui, la confiance en soi.
• Elle souhaite donner du sens aux ateliers qu'elle propose, encourager à faire des premiers pas.
• Elle est apolitique et laïque.

2. Encadrement

Les ateliers de l'Odyssée de la découverte sont conçus et animés par des intervenants professionnels qui ont la responsabilité de leurs contenus.

3. Charte de bonne conduite, à destination des adhérents

Selon ses statuts l'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction, à condition d'adhérer et de respecter ses statuts et son règlement. Ainsi, le conseil d'administration pourra décider d'exclure un adhérent pour mauvaise conduite, actes violents de quelque nature que ce soit (physique, propos discriminatoire etc.), vandalisme, nuisance à l'ordre collectif ou pillage intellectuel. En cas d'exclusion, le montant de la cotisation ne sera pas remboursée.

4. Adhésion

L'inscription à un atelier, même pour une seule séance, entraine l'adhésion à l'association, l'acceptation de ses statuts et de son règlement. Elle ouvre droit à une voix lors de l'assemblée générale (par le bénéficiaire de l'atelier ou son représentant légal).

5. Paiements et remboursements

L'inscription à un atelier ne sera effective qu'à réception du chèque de cotisation.
Ce chèque ne sera pas encaissé avant le début des activités.

En cas d'annulation de tout ou partie de l'atelier par l'intervenant ou l'association, la cotisation sera remboursée au prorata des «séances manquantes».

En cas d'exclusion pour manquement au règlement, aucun remboursement ne sera accordé,

En cas d'absence
- non justifiée au moins 24h à l'avance, aucun remboursement ne sera accordé,
- justifiée, un avoir pourra être accordé au prorata des heures manquantes.